la Gazette Harnésienne



LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr







ÉDITO

PHILIPPE DUQUESNOY

Maire de Harnes. Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin Conseiller Départemental

Chères Harnésiennes, chers Harnésiens,

L'été qui prendra bientôt fin aura été marqué par de grands rendez-vous qui ont animé l'âme de notre commune!

Pour nos jeunes, qui ont pu profiter d'animations variées et pourront entamer cette rentrée avec de merveilleux souvenirs en tête; et plus largement notre population, avec les festivités proposées cet été: celles du 13 juillet, «Nos Quartiers d'Eté», le marché artisanal, notre magnifique guinguette...

Je salue l'ensemble des agents qui ont répondu présent et je les remercie vivement pour la qualité des services rendus aux publics, mais également les nombreux bénévoles des associations harnésiennes, et les conseillers de quartiers qui ont contribué à ces réussites!

Alors qu'il est temps pour chacun de reprendre le chemin de la rentrée, la ville a connu de nombreux chantiers cet été et poursuit sa métamorphose. Un grand nombre de nos écoles ont bénéficié d'aménagements réalisés qui contribuent toujours plus à l'embellissement de notre ville.

En ce début d'année scolaire, sportive et culturelle, je vous souhaite de bonnes rentrées, sereines et pleines d'épanouissement ! Je vous donne également rendez-vous mi-septembre, à l'occasion des journées du Patrimoine et pour les seniors, lors de notre traditionnel Banquet du Bel Age.

La majorité que j'ai l'honneur de représenter et qui agit chaque jour avec détermination, bien au-delà des clivages politiques, travaillera plus que jamais, à maintenir ce qui a été fait, mais surtout à faire le pari de l'avenir.

A oser les innovations, à porter pour l'intérêt général des valeurs humaines, pour offrir à vos enfants, à nos enfants, la ville demain!

SOMMAIRE

03 zoom sur

104 RETOUR EN IMAGES

05 CULTURE

16 TRAVAUX

08 CADRE DE VIE

10 JEUNESSE

12 SOLIDARITÉ

13 INFOS PRATIQUES

14 VIE MUNICIPALE

REGARD SUR LE PASSÉ

N° 380 - SEPTEMBRE 2023

MENSUEL D'INFORMATION 6000 exemplaires

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Philips Duquesnoy

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Camille Bajor, Céline Lépillet, Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél.: 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne. 19 Rue Leblond, 62119 Dourges Tél. : 03.21.20.05.20





LES SENIORS À L'HONNEUR LORS DE LA SEMAINE BLEUE

Valoriser la place des seniors harnésiens dans notre société est une préoccupation majeure pour la Municipalité. La semaine bleue, opération nationale dédiée aux retraités et personnes âgées, est célébrée chaque année. Du 3 au 28 octobre, prenez vos agendas! De nombreux spectacles, ateliers créatifs ou pratiques, repas, ciné-débat, guinguette... vous attendent!

Mardi 3 octobre

Table d'hôtes à la Salle des Fêtes, à partir de 11h30. Spectacle «D'aventure en aventure» - La rencontre de 2 stars : Dalida et Serge Lama. Tarif : 10€ / personne (règlement uniquement en espèces). Inscription au CCAS du 4 au 29 septembre.

Jeudi 5 octobre

Présence sur le parvis du CCAS du «Truck» de l'association Soliha, de 10h à 12h. Sensibilisation du public senior au maintien à domicile, amélioration du confort de vie et économies d'énergie. CITEMETRIE tiendra une permanence au CCAS pour accompagner les propriétaires dans leurs projets de rénovation énergétique, d'aménagement du logement ou de réhabilitation globale.

Ciné-Débat, au Cinéma «Le Prévert», à partir de 14h. Film projeté : «Une belle course», avec Line Renaud et Dany Boon. Goûter offert à l'issue du Ciné-Débat. Inscription gratuite au CCAS du 4 au 29 septembre ou au 03.21.69.81.79.

Vendredi 6 octobre

Après-midi «Esprit guinguette», à la Maison Ouverte «Belle Vie à Bellevue» - 17 Route de Lens, de 14h à 17h. Fond musical, gâteaux, café et jus de fruits. Echanges et convivialité. Inscription gratuite au CCAS du 4 au 29 septembre ou au 03.21.69.81.79.

Samedi 7 octobre

Marché des Terroirs et de l'Artisanat, sur le parking et le parvis du CCAS, de 10h à 17h. Plus de 20 exposants et animations. Possibilité de se restaurer sur place (friterie). Chichis et boisson chaude offerte aux 60 ans et +. Tirage au sort du Parrain et de la Marraine de la Semaine Bleue 2023 pour gagner un panier garni (inscription à l'accueil du Marché).

Samedi 28 octobre

Sortie au salon du Chocolat à Paris. Départ du CCAS à 7h ou de la Grand' Place à 7h15. Retour à Harnes vers 20h. Tarif 24€ / personne (règlement uniquement en espèces). Inscription au CCAS du 4 au 29 septembre.

Pour la table d'hôtes, le Ciné-Débat, l'après-midi «Esprit Guinguette» et le salon du Chocolat, les inscriptions seront prises dans la limite des places disponibles. Pour les 60 ans et plus.

CCAS: Chemin de la 2ème Voie (Espace Mimoun). Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

RETOUR EN IMAGES





- 1. 100 bougies soufflées à l'EHPAD par Anna Hoszarek
- 2. Inauguration des Journées Olympiques au complexe Bouthemy-Maréchal
- 3. Action «Manger Bouger» dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeunes de la Mission Locale
- 4. Séance «Rando Poussette» pour les assistantes maternelles du RPE
- 5. Dispositif «Ecole Ouverte» à l'école Barbusse
- 6. Inauguration du nouveau parc urbain situé derrière la Médiathèque
- 7. La photo Instagram du mois
- 8. Défilé de la Fête de la Libération





PROGRAMMATION CULTURELLE: À VOS AGENDAS!

Zoom sur la Médiathèque «La Source»

Du 12 au 20 septembre, la Médiathèque fera sa rentrée avec ateliers créatifs et lectures au programme.

• Fabrication de stickers, le 13 septembre, de 16h à 17h, pour les 4/6 ans.



- Petits petons lire, le 16 septembre, à 10h30, pour les 3 mois/3 ans.
- «Quilling» (papier roulé), le 19 septembre, de 14h à 16h, pour les adultes.
- Fabrication d'une trousse, le 20 septembre, de 14h à 15h30, pour les 7/11 ans.
- Histoires en douceur, le 20 septembre, à 15h30, pour les 4/8 ans.

Du 23 septembre au 7 octobre, en partenariat avec «Planète Sciences» et le «Forum des Sciences», participez à «Vue du Ciel».

- Stage «Mon astro labo», en 3 séances, dès 7 ans. Le 23 septembre, de 9h30 à 12h : planétarium et fusées à eau et de 14h à 16h30 : entraînement de spationautes ; le 27 septembre, de 14h à 16h30 ; constellations lumineuses. Les participants et leurs familles seront invités gratuitement au planétarium de Douai le 27 octobre, pour la nuit des étoiles filantes (transport en bus compris).
- Immersion dans un planétarium gonflable, à la découverte de l'univers, le 4 octobre, à 10h et 14h; le 5 octobre, à 17h; le 6 octobre, à 18h et le 7 octobre, à 14h et 16h.
- Histoires en douceur, le 4 octobre, à 16h, pour les 4/6 ans.
- Petits petons lire, le 7 octobre, à 10h30, pour les 3 mois/3 ans.

Entrées gratuites. Réservations obligatoires au 03.21.49.24.14 ou mediatheque-lasource@ville-harnes.fr

Semaine de la Polonité 2023

A vos agendas ! Du 7 au 11 octobre, l'association Harnes-Chrzanów vous réserve une série de temps forts !

- Samedi 7 octobre : Prestation du groupe Iskra, à 17h, salle LCR... afin de donner un nom à cette salle. D'autres surprises vous seront réservées au cours de cette soirée!
- **Dimanche 8 octobre** : Messe de la Polonité le matin, puis représentation de Stanis le Polak, avec thé dansant, l'après-midi à la salle des fêtes.
- Mardi 10 octobre : Projection de «Pour votre liberté et la nôtre» au Cinéma le Prévert.
- · Mercredi 11 octobre : Loisirs créatifs.

Plus d'infos et réservations : jumelage.harnes.chrzanow@gmail.com / 06.75.50.21.70.

Du côté du Cinéma «Le Prévert»



Le cinéma sera fermé du 30 août au 5 septembre et du 13 septembre au 3 octobre. Les projections reprendront à partir du 4 octobre 2023.

Journées du Patrimoine aux musées

Musée d'Histoire et d'Archéologie :

• Vendredi 15 septembre, à 18h30 : Causerie au Musée : Archéologie préventive ? L'exemple des fouilles du Quadraparc. 7000 d'histoire sur la zone Quadraparc, des témoignages de la période néolithique, de l'époque gauloise et du début de l'époque romaine.



- Samedi 16 et dimanche 17 septembre, de 10h à 12h et de 14h à 18h : Visite guidée du musée. Découvrez les collections du musée avec un médiateur. Venez également à la rencontre des artistes du GACH, qui investiront le musée.
- Samedi 16 septembre, à 18h: Trio Jazz, La note bleue Anyone else but you. Un voyage sonore des champs de cotons aux bordels de Storyville du Cotton club au village Vangard, dans le cadre de la programmation Plaines d'été de la DRAC Hauts-de-France (également à la Médiathèque, à 15h, le même jour).

Musée de l'Ecole et de la Mine :

• Samedi 16 et dimanche 17 septembre, de 9h à 12h et de 14h à 18h : Visite des salles dédiées au métier du mineur, galerie reconstituée, classe ancienne ; écriture au porte-plume ; quiz pour les enfants ; dictée à l'ancienne.

UN ÉTÉ TOUT EN TRAVAUX!



L'été 2023 n'a pas dérogé à la règle! Pendant les vacances, les établissements scolaires se sont refaits une beauté. Opérations de sécurité, sanitaires, relamping, peintures, restauration de salle de pause, ou encore nouveaux aménagements des cours de récréation...



Des aménagements durables au sein des écoles P. Langevin et A. France

C'est avec une initiative participative, en collaboration avec les enseignants, mais également écologique, que notre ville a profité de l'été pour entamer des travaux dans le contexte du projet d'aménagement durable des cours d'écoles. Il s'agit ici de faire profiter aux enfants de verdure tout en trouvant des coins d'ombre, de lutter contre le réchauffement climatique et ainsi permettre des jeux diversifiés. L'objectif principal n'est autre que l'amélioration du bien-être des enfants. Cet été, 2 écoles ont été concernées par ce projet : Anatole France et Paul Langevin. Ces dernières, proposeront dorénavant une aire de motricité avec des jeux sur sol souple et de la végétalisation. Les enfants pourront découvrir leurs nouvelles cours de récréation après les vacances de la Toussaint. Les montants des travaux s'élèvent à 80.048€ pour l'école Langevin et 152.390€ pour l'école Anatole France (avec des aides de la CALL à hauteur de 35.698€ et du Département, pour un montant de 13.850€).

Electricité et peinture au programme!

A l'école **Barbusse**, les classes ont été équipées de dalles LED avec détection de présence et intensité variable. L'installation s'élève à 23.201€ (en comprenant aussi les dalles LED de la salle de gym et de la salle Kraska, au complexe Bigotte).

La primaire a pu également bénéficier de nouvelles peintures dans les salles de classes, un coup de frais fortement apprécié des enseignants! Le coût total de ces travaux s'élève à 24.364€.



Du côté de l'école Diderot...

...la salle de pause des enseignants a fait peau neuve. Par ailleurs, les sanitaires filles ont également été changés, afin d'offrir aux enfants des locaux neufs et adaptés en cette rentrée scolaire.

Agenda d'Accessibilité Programmée

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP) correspond à la mise aux normes des bâtiments, afin de permettre l'accessibilité de ceux-ci aux personnes handicapées. La ville investit chaque année 250.000€ dans ce programme. Au sein de l'école **Baroux**, les sanitaires ont été rénovés et réformés dans le cadre de l'AD'AP. La cour de récréation a été également entièrement refaite et des rampes ont été réalisées pour offrir un accès facile et sécurisé aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Le coût des travaux s'élève à 300.901,30€ HT (avec une participation financière de la CALL de 35 698€). Par ailleurs, un ascenseur a été posé à l'école Curie. De plus, les peintures du préau ont été refaites et des sanitaires PMR ont été installés. Le tout pour un montant de 170.600€ HT (dont 44.075€ de l'Etat et 13.835€ du Département). Enfin, du côté de Barbusse, un bloc sanitaires accessible aux PMR a été installé pour un montant de 75.000€.







DU CÔTÉ

DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

La période estivale est propice aux travaux d'envergure. La Municipalité a, par ailleurs, profité de l'absence des usagers pour en réaliser dans les bâtiments communaux. Zoom sur les chantiers qui ont rythmé l'été 2023!

Une entreprise est intervenue afin de procéder au nettoyage des cours à la salle Borotra, pour un montant de 2.700€.

Du côté du **complexe André Bigotte**, des transformations et rénovations du chauffage ont été effectuées, pour un montant de 96.888.15€.

En effet, la salle de gymnastique Jacques Leroy a connu de nombreux changements en termes d'alimentation. La chaudière a été remplacée par une chaudière basse température, le collecteur a été modifié et 3 nouveaux circuits ont été créés.

Pour ce qui est de la **salle Léon Kraska**, deux aérothermes gaz ont été mis en place. De la même façon, à la salle de sports **François Kowalewski** ont été remplacés.

De plus, la salle de gymnastique et la salle Kraska sont désormais équipées de dalles LED. Cette installation permettra de réaliser des économies d'énergie considérables. L'installation s'élève à 23.201€ (en comprenant aussi les dalles LED de l'école Barbusse).

Du côté de l'école Henri Barbusse (primaire), l'accès de secours des classes à l'étage sera renforcé par l'installation de garde-corps le long de la toiture de Bella Mandel et l'installation d'échelles, permettant ainsi l'évacuation de classes en cas de sinistre ou d'alerte.

Les vestiaires, douches et toilettes du **dojo du complexe Mimoun** ont été entièrement rénovés pour un montant de 33.105.72€.

La télégestion du chauffage des bâtiments a été installée avec la mise en place de sondes d'ambiance.

Enfin, du côté du **Relais Petite Enfance**, on note un rafraîchissement de la façade intérieure pour le plus grand plaisir des bambins et des assistantes maternelles! Le tout pour un montant de 17.825.52€.



ZOOM SUR LE CHANTIER D'ENTRÉE DE VILLE, AVENUE BARBUSSE



Depuis le mois de juin, des engins de chantier occupent l'Avenue Barbusse.

Après la partie câblerie et l'enfouissement de réseau, la piste cyclable a pu commencer. Viendra ensuite la voirie et la borduration.

Pour rappel, la Municipalité a pour but de valoriser l'entrée de ville, de favoriser la pratique des modes de circulation doux et ainsi apaiser l'axe de circulation. De cette façon, une piste cyclable, des places de stationnement, de la végétalisation ainsi que des écluses et chicanes seront installées.

Le coût total des travaux est estimé à 726.000€ HT, avec une subvention du Fonds Départemental de l'Energie 62 de 12.500€ HT et une subvention du Département de 188.000€ HT.

FORUM SUR L'INSERTION, L'EMPLOI ET LA FORMATION



La ville de Harnes, en partenariat avec Maisons et Cités, le Département et les acteurs de l'emploi du territoire (Pole Emploi, association PAGE, Mission Locale...) organise un forum, dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM). Celui-ci aura lieu le mardi 26 septembre, de 9h à 13h, au complexe Mimoun, chemin de la 2^{ème} Voie. Il permettra de découvrir les métiers du bâtiment et des travaux publics.

Dans le cadre de l'ERBM, le Département a mobilisé l'ensemble des partenaires pour que les travaux de rénovation des 30.000 logements concernés par le dispositif profitent aux entreprises du territoire, mais également aux personnes désireuses de renouer avec le marché du travail.

C'est pourquoi les différents partenaires ont décidé de créer un forum, avec pour objectif de faire découvrir les métiers du bâtiment et des travaux publics, de susciter des vocations, de conforter un projet professionnel, de rencontrer des employeurs et les partenaires de l'emploi et de la formation (comme Forma Eltech, entreprise harnésienne, par exemple). C'est aussi l'occasion de créer de véritables parcours de formation, favorisant le développement des compétences.

Durant ce forum, vous découvrirez la TP mobile et son simulateur de conduite d'engin, financé par le Département, grâce à la participation de la fédération régionale des travaux publics. L'atelier Practee «Bâtissez votre emploi» sera également présent, sans oublier des stands sur lesquels le candidat pourra montrer son savoir-faire.



DÉMATÉRIALISATION DES DROITS DES SOLS

Pour vos demandes d'urbanisme, faites le choix du numérique!

Selon la loi ALUR de 2014, «depuis le 1er janvier 2022, toutes les communes ont l'obligation d'être en capacité de recevoir par voie dématérialisée les autorisations d'urbanisme». Ce programme répond à un enjeu de simplification et de modernisation des services publics.

Jusqu'alors, les autorisations d'urbanisme étaient enregistrées en mairie, mais instruites par la CALL. Aussi, pour répondre à cette obligation réglementaire, la Ville a souhaité ajouter aux missions initiales de la CALL celle d'accompagnement de mise en œuvre du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

Ainsi, bien qu'il vous soit toujours possible de déposer le format papier en mairie (les mardis et jeudis matin, ainsi que les mercredis après-midi), vous pouvez effectuer votre démarche d'urbanisme par voie dématérialisée via le GNAU (https://gnau24.operis.fr/lenslievin/gnau). Cette démarche, plus économique et écologique, offre une plus grande transparence quant à l'état d'avancement de votre dossier.

Infos: https://www.agglo-lenslievin.fr/gnau/

LOUER VOTRE BIEN DANS LA SÉRÉNITÉ

La CALL renforce son dispositif de lutte contre le logement indigne en mettant en place le Permis de Louer sur notre commune et ce, depuis le 1^{er} avril 2022.

es propriétaires bailleurs d'un bien situé dans le périmètre retenu par la commune doivent obligatoirement disposer d'une autorisation de mise en location.

Vous pouvez consulter la liste des rues concernées sur notre site internet : https://www.ville-harnes.fr/site/wp-content/uploads/2023/08/listes-rues.pdf. Le but étant d'assurer un logement



de qualité aux locataires et d'améliorer les biens et leur attractivité. Celui-ci est valable 2 ans, une nouvelle demande doit être déposée à tout changement de locataire.

Ne sont pas concernés: les renouvellements de bail, les reconductions de bail et les avenants. De plus, cette mesure ne s'applique pas aux logements sociaux, aux locations touristiques saisonnières (moins de 4 mois dans l'année), ni aux baux commerciaux. Les locations à destination des étudiants sont, elles, concernées.

Il est possible de faire votre demande en ligne : https://permisdelouer.agglo-lenslievin.fr/apml/ ou de la déposer en format papier en Mairie au service Urbanisme. Pour tout renseignement : 03.21.79.42.79 ou vanessa.arantes@ville-harnes.fr

HAIES ET TROTTOIRS, ÇA S'ENTRETIENT!

Saviez-vous qu'il existe un règlement concernant l'entretien des haies et trottoirs ? On fait le point sur les bonnes pratiques.

Tailler une haie, soyons francs, est toujours une corvée. Pourtant c'est votre devoir. Lorsqu'il s'agit d'une haie mitoyenne, l'entretien est à la charge des deux parties. Pourquoi ne pas vous arranger avec votre voisin

en alternant et en vous proposant durant ses vacances ? Ou encore acheter/emprunter le matériel à deux ? Les branches d'arbres qui dépassent chez votre voisin sont aussi de votre ressort. Il vous appartient de les tailler et votre voisin n'a pas le droit d'y toucher.

Concernant les trottoirs, sur arrêté départemental, dans toutes les rues, voies publiques et passages privés, propriétaires et locataires sont tenus de balayer depuis le mur du logement jusqu'au caniveau, qu'il y ait ou non un trottoir.

Vous êtes également tenus de désherber/ démousser les bordures de votre propriété.



























Retrouvez l'intégralité des photos sur la page Facebook de la ville !

RETOUR SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE!

Après 2 mois de vacances, 1250 élèves harnésiens ont repris le chemin de l'école. Ils ont pu constater des changements au sein de leur établissement. Tour d'horizon sur les investissements réalisés par la Municipalité pour une rentrée optimale.

u mobilier informatique a été acheté pour la somme de 27.984€, afin d'équiper les dernières classes d'élémentaire, d'un écran numérique interactif et d'ordinateur portable (9 ENI).

De plus, du mobilier scolaire a été investi pour 2 classes de Jaurès (5.165€), 4 robots Blue Bot pour l'école Louise Michel (624€), des panneaux de liège pour l'école Diderot (479€), 2 bancs pour l'école Baroux (1.459€) ainsi qu'une cuisinière pour l'école Anatole France (379€). Par ailleurs, des investissements pour la partie entretien ont été réalisés avec l'achat de 2 mono-brosses, 3 aspirateurs et 3 charriots d'entretien, pour la somme de 3.268€. L'achat de petit équipement pour la lingerie représente un budget de 361€. Enfin, de nouvelles tenues de travail ont été achetées pour les agents d'entretien ainsi que les agents du service des Affaires Scolaires, pour la somme de 3.693€.

D'autre part, du mobilier adapté pour les élèves en situation de handicap (table à langer, bureaux, chaises ergonomiques, équipement dortoir) a été acquis pour la somme de 1.580€.

EN CHIFFRES

1250 ÉLÈVES

52.257,70€ **BUDGET POUR LES FOURNITURES SCOLAIRES**

NOMBRE D'ÉCOLES

Enfin, du côté sport, les tapis ont été renouvelés pour les écoles maternelles, pour un montant de 3.482€.

L'objectif principal de la Municipalité est de permettre aux 1250 enfants qui fréquentent les écoles de la ville d'étudier et de grandir dans de bonnes conditions. Bonne année scolaire à tous les enfants!

DANSER AVANT MÊME DE MARCHER







Le Relais Petite Enfance fait appel aux compétences d'une professeure de danse pour intervenir auprès des touts-petits. Elle leur offre un spectacle, chaque mois, en dansant pour eux et avec eux sur de jolies musiques qu'elle sélectionne avec soin.

ès les premiers mois, les enfants peuvent être portés pour danser. Ils sont par ailleurs capables de bouger et danser au rythme de la musique et en imitant l'adulte, et ce, avant même de marcher!

La motricité est un axe de développement important, l'enfant apprend en bougeant et en lien direct avec l'adulte. La danse permet d'explorer grandement la motricité des enfants par les différentes postures proposées (se rouler au sol, courir, sauter etc.) et travaille également la précision des gestes et de l'équilibre.

Avant 3 ans, on parle plus d'éveil corporel, avec des mouvements en musique qui sont en quelques sortes les prémices de chorégraphies. Cela reste un moyen d'expression non verbal et de libération des émotions. Nul doute que les séances renforcent la communication et le lien entre les adultes et les enfants, réunis dans cet espace-temps, et vient nourrir la qualité de la relation dans l'instant présent.

Rappelons que le Relais contribue à la professionnalisation des Assistants Maternels Agréés et des Gardes à domicile. Ces séances encadrées par une professeure diplômée permettent de se saisir de nouveaux outils, permettant ainsi d'assurer une poursuite dans l'accueil des enfants au quotidien.

ACCUEILS PÉRI ET EXTRA SCOLAIRES

Les inscriptions concernant les accueils péri et extra scolaires, pour l'année scolaire 2023/2024, ont débuté mi-juillet.

Les documents suivants sont à renouveler: avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021, attestation d'assurance de responsabilité civile, vaccins (si différents des dernières photocopies fournies en septembre 2022). Ces documents devront être soit envoyés par mail à enfancejeunesse@ ville-harnes.fr soit déposés en Mairie aux jours et horaires de permanences. Pour les nouvelles inscriptions, un dossier est à retirer en Mairie et à compléter. Il devra être déposé en Mairie aux jours et horaires de permanences.

Permanences : lundi de 13h30 à 17h, mardi et jeudi, de 8h30 à 12h.

ALSH ET CAJ DE LA TOUSSAINT : PENSEZ À INSCRIRE VOS ENFANTS

Les centres de loisirs de la Toussaint se dérouleront du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre 2023.

Les inscriptions s'effectueront du mercredi 13 septembre au lundi 2 octobre 2023.

Attention, il n'y aura pas de centre de loisirs le 1^{er} novembre en raison de la Toussaint.

Les petits de 2 à 9 ans seront répartis sur le centre Henri Gouillard tandis que le CAJ (10 à 17 ans) se déroulera au centre Bella Mandel.

Places limitées.









CADEAUX DE NOËL DU CCAS : À VOS AGENDAS !

- · Les personnes nées en 1943 et avant devront s'inscrire au CCAS, à partir du 1er septembre et avant la fin de l'année 2023, en se munissant d'un justificatif de domicile ainsi que d'une pièce d'identité ou du livret de famille.
- · Les personnes titulaires de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) à taux plein, de l'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées) dont le montant n'excède pas celui de l'AAH ou d'une pension d'invalidité, devront s'inscrire au CCAS, du 1er septembre au 29 septembre 2023, et se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de la dernière attestation de versement de l'allocation ou de la pension.
- · Pour les enfants nés entre 2012 et 2023 et dont les parents bénéficient de la CSS ou de l'AEEH (Allocation d'Education Enfant Handicapé), les familles concernées devront s'inscrire au CCAS, du 1er septembre au 29 septembre 2023, et se munir d'une attestation CSS en cours de validité, de la dernière notification CAF, des 3 derniers mois de ressources (salaire, Pôle Emploi, CAF, etc.) et d'un justificatif de domicile.

Les cadeaux seront remis à l'issue du Goûter Solidaire, organisé le mercredi 13 décembre à partir de 14h, à la salle Kraska, avenue des Saules.

Informations: CCAS au 03.21.69.81.79. Les inscriptions seront prises dans la limite des places disponibles.



UN SHOWROOM DÉDIÉ AU BIEN-VIEILLIR

Dans l'optique d'accompagner nos aînés avec une politique santé ambitieuse, la Municipalité et ses partenaires ont inauguré, en juillet, un showroom HIPÂ (Habitat Innovant pour Personnes Âgées).

ttué dans une maison ancienne réhabilitée de la Cité Bellevue et appartenant au bailleur Maisons et Cités, le showroom a été rénové et adapté pour exposer des équipements du quotidien dédiés à l'accompagnement de la perte progressive de l'autonomie des seniors à domicile (accessibilité, ergonomie, confort et sécurité). Celui-ci propose des innovations moins médicalisées, qui permettent de préserver l'autonomie. Vivre chez soi le plus longtemps est important mais c'est tout aussi important d'y trouver sa part de bonheur. Ce type d'initiative est une première sur le territoire de la CALL. Plus d'informations et visites: ajosephrose@clubster-nsl.com / 09.78.31.55.95.

OUVERTURE D'UN CENTRÉ DÉDIÉ AUX SOINS

- Vous habitez HARNES
- · Vous n'avez pas de médecin traitant ou votre médecin est temporairement indisponible
- · Votre état de santé nécessite une consultation dans les 48h
- · Votre état de santé ne présente pas une urgence vitale (pour laquelle il vous faut contacter le 15)

Vous pouvez vous rapprocher du centre de soins non programmés, qui vous accueille dans les locaux de la Polyclinique d'Hénin-Beaumont. La consultation se fait uniquement sur rendez-vous au 07.68.16.96.18.



ETAT CIVIL

Naissances : Camélia RICHARD, née le 20 juin - Mya DISTINGUIN, née le 21 juin - Imrân YAKOUBI né le 23 juin - Isaac HAY, né le 28 juin - Ethan HOCHART, né le 30 juin - Sohan FIEVET, né le 28 juin - Ilyan WALERYSZAK, né le 4 juillet -Laurent-Pierre FREITAS MENEZES, né le 3 juillet - Léonie DEDOURGES, née le 6 juillet - Gabie STIÉVENARD, née le 8 juillet - Oriane ROGER, née le 10 juillet -Maylonn BOSCHER, né le 20 juillet - Raphaël COURCELLE, né le 16 juillet - Mattis BRUNEZ, né le 17 juillet - Léna NOTEBAERT, née le 22 juillet - Manoa VASSEUR, née le 05 août - Djebril OUIRGHI, né le 06 août - Andrea MANCUSO, né le 06 août - Léonie BOUCHENDOMME, née le 09 août - Cheldon DESCAMPS, né le 09 août - Sohën DERACHE SZCZCPANIAK, né le 05 août - Mélya RAULT, née le 08 août - Romy PRUVOST, née le 10 août - Achille STÉPINSKI CHEVALIER, né le 10 août - Mylhan GAVREL, né le 12 août - Shelsy JACOTOT, née le 18 août - Amalia DOTTE, née le 21 août - Alba DELBARRE, née le 22 août - Safiya ZIANI-ELLOUEL, née le 23 août. Décès : Sébastien LENGLET, 45 ans - Gisèle RENAUD veuve de Julian LEGAY, 100 ans - Andrée GHIER veuve de Claude CHAPELET, 93 ans - Alfrèda, Thérèsa WALKOWIAK, 91 ans - Marie FAES veuve de Jacques FAYEULLE, 92 ans - Catherine LUKA épouse de Frédéric VERDIÈRE, 55 ans -Héléna HERCOG veuve de Joseph KOMOROWSKI, 92 ans - Andrée LESCOT veuve Raymond TISON, 91 ans - Francine DAUSQUE veuve Alain VASSEUR, 72 ans - Martine POEYDOMENGE épouse de Marcel LEGRAND, 59 ans - Jean-Marie FICHEL époux de Gratienne LEFEBVRE, 74 ans - Cécilia PERRIER veuve de René VANBELLINGEN, 91 ans - Renée LEMAIRE, 91 ans - Jacqueline LEBLANC veuve de Jacques TONNEAU, 86 ans - Edith KOWALCZYK veuve de Stéphan KICINSKI, 88 ans - Renée CAUCHOIS veuve de Léo DEWUEZ, 82 ans - Edith HERNU épouse de Alain RAMELOT, 76 ans - Michel FORREZ, 70 ans - Renée DOCQUOIS veuve de Henri LENGLART. 93 ans - Wanda PASZKIER veuve de Victor MUSIAL, 93 ans - Renée CAUCHOIS, veuve de Léo DEWUEZ, 82 ans -Hervé DEWATINE, 77 ans - Brigitte SZELAG, épouse KUBIAK, 83 ans - Huguette DEHOSSE veuve Léon TOMASZEWSKI, 88 ans. Mariages : Samedi 1er juillet : Caroline DOYE et Yann DELMOTTE. Samedi 8 juillet : Céline ALLEGAERT et Christophe DELOHEN - Alisson CAILLET et Laurent BOULOGNE - Julie CUVILLON et Julien LEMERRE - Allia BRAHIMI et Faïssal KEHLI - Amandine BERTELOOT et Jérôme POLIN. Samedi 15 juillet : Justine BOETS et Thomas LEMAL. Samedi 22 juillet : Audrina JEANSON et Jonathan CROCHET - Cathy MULLIER et Stéphane DUPONT. Samedi 5 août : Laurie LENGAGNE et Jonathan ROLLAND. Samedi 19 août: Alexia HUGOT et Sébastien CATALAN - Élodie POTEAU et Andy GUFFROY.

FÉLICITATIONS!



La Municipalité adresse ses sincères félicitations aux époux Klein pour leurs Noces d'Or.

PERMANENCES DES ÉLUS

Philippe DUQUESNOY

Maire de Harnes, Vice-Président à la CALL, Conseiller Départemental

Le mercredi, sur rendez-vous, en Mairie

Valérie PUSZKAREK

Petite-enfance, jeunesse et éducation

Sur rendez-vous, en Mairie

Dominique MOREL

Finances, cadre de vie et affaires générales

Sur rendez-vous, en Mairie

Annick BOS-WITKOWSKI

Politique du logement, modernisation de l'habitat

Le mercredi matin ou sur rendez-vous, en Mairie

Jean-Pierre HAINAUT

Tranquillité publique et sécurité urbaine

Le lundi, de 14h à 16h, en Mairie*

Corinne TATÉ

Développement durable et économique

Sur rendez-vous, en Mairie

Fabrice GRUNERT

Affaires sociales et bel âge

Le jeudi, de 14h à 18h, sur rendez-vous au CCAS

Sébastien LYSIK

Sport et vie associative

Sur rendez-vous, en Mairie

> Prise de rendez-vous en Mairie, par téléphone au 03.21.79.42.79 ou sur le site Internet de la ville de Harnes : https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/.

*Pour Jean-Pierre HAINAUT, les rendezvous se prennent à la Police Municipale, au 03.91.84.00.90.

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (le mardi jusqu'à 18h00). (Les services urbanisme, jeunesse et ressources humaines accueillent uniquement sur rendez-vous).

Renseignements: 03.21.79.42.79.

EXPRESSIONS POLITIQUES

Avec l'arrivée de septembre, les cours des écoles primaires et du collège vont retrouver une belle animation, prélude à une nouvelle année studieuse.

A cette occasion, les élus de la Majorité «POUR HARNES, POURSUIVONS LE CHANGEMENT !» souhaitent aux enfants, aux familles, aux professeurs et au personnel des restaurants scolaires une bonne rentrée. Ils tiennent à remercier chaleureusement les parents d'élèves et le corps enseignant pour leur mobilisation qui a permis la réalisation de travaux pour améliorer les conditions de travail de nos écoliers.

Si nous accueillons cette année encore dans nos classes un nombre grandissant d'enfants, cette hausse n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat d'une bonne politique du logement.

Produire du logement, c'est accueillir des familles. Des familles de tout horizon. Des nouveaux Harnésiens à qui nous souhaitons la bienvenue, qui sauront apprécier, à n'en pas douter, le cadre de vie et le dynamisme de notre ville, ses installations sportives et ses équipements culturels, sa zone industrielle qui crée des emplois...

L'été qui s'achève a mis en évidence le dérèglement climatique auquel nous devons faire face, une conjoncture géopolitique inquiétante et des sujets de préoccupation nombreux pour la vie quotidienne, avec l'inflation et la baisse du pouvoir d'achat.

Ces nuages qui viennent obscurcir l'horizon sont l'annonce, pour les Collectivités et les ménages, de contraintes financières plus lourdes. En ces moments de doute et d'incertitude pour les familles harnésiennes qui vivent dans l'angoisse du lendemain, nous exprimons notre totale solidarité.

La sobriété énergétique est de rigueur en réponse à la hausse du prix de l'énergie.

Depuis 2014, la Municipalité s'était préparée à celle-ci, engageant des investissements de nature à réduire ses consommations : rénovation et isolation des bâtiments communaux, construction de locaux neufs aux dernières normes, équipement en LED de l'éclairage public, etc.

Nonobstant ces efforts, la sobriété s'impose à notre ville comme à chacun d'entre nous qui devons assumer nos factures d'électricité ou de gaz dans nos foyers. C'est également une réalité au quotidien pour nos artisans, nos commerçants et nos entreprises. Qu'ils soient assurés de notre soutien sans faille!

Les manifestations festives organisées

cet été à l'espace Mimoun, sur l'esplanade Maréchal et au Bois de Florimond ont toutes connu un grand succès populaire qui montre à quel point nous avons besoin de ces moments de contacts, de partages et d'échanges.

Les élus de la majorité municipale ont pris grand plaisir à aller à votre rencontre pour dialoguer sur votre quotidien et l'avenir de notre cité.

Merci aux Conseillers de Quartiers, aux Elus du Conseil Municipal des Jeunes, et à tous les bénévoles très impliqués qui tiennent parfois à bout de bras leurs associations, avec courage et détermination, souvent au détriment de leur vie familiale et professionnelle. Ils savent faire fi des critiques et continuent à se battre encore et toujours pour le plaisir de leurs adhérents. Sans eux les Harnésiens ne pourraient pas s'adonner à leurs passions.

Belle rentrée à toutes et à tous.

Les élus de la majorité.

Groupe majoritaire - Pour Harnes, poursuivons le changement !

Soutien à nos policiers municipaux!

Dans la nuit du samedi 1er juillet, alors qu'une vague de violence s'abattait sur notre pays, le poste de Police Municipale de Harnes a été touché par un jet de cocktail Molotov. Celui-ci n'aura, fort heureusement, pas eu de

grave conséquence sur le bâtiment municipal.

Nous réaffirmons ici notre total soutien aux agents de la Police Municipale. La mort d'un enfant, aussi tragique que cela puisse être, ne saurait justifier ce déchaînement de violence dans le pays!

Rassemblement pour Harnes

TRÈS BONNE RENTRÉE À TOUTES ET TOUS, malgré le contexte d'augmentation généralisée qui nous touche. Concernant l'Éducation, l'arrivée du Ministre ATTAL, fidèle de MACRON, nous fait craindre que le projet d'une ÉCOLE ÉMANCIPATRICE ET ÉGALITAIRE ne s'éloigne encore un peu.

LIBÉRÉS!



Fin août 44, après l'annonce de la Libération de Paris, nos deux fosses ainsi que l'usine Kulhmann sont occupées par leurs ouvriers et employés.

on loin de là, Arras vient d'être reprise par la 2° armée britannique qui se rapproche insensiblement du Bassin minier. Dans plusieurs quartiers de notre ville, les occupants désemparés subissent les assauts répétés des FFI locaux qui s'engagent dans un combat de rues...

Voici ce que relatait Ignace, alors âgé de 15 ans, un peu plus tard, dans un témoignage écrit :

«Je me trouvais sur la **Grand Place** de Harnes, le 1er septembre au matin, vers 9h30, lorsque je vis arriver un groupe de soldats de la Wermacht escortés par un agent de police et suivis par des civils français. Les militaires allemands marchaient à pied, tenant à la main leur bicyclette sur laquelle étaient amarrés leurs bagages et leur fusil.

Seul le gradé portait son arme en bandoulière. Ce cortège insolite se dirigeait en direction de la **Grand Rue**. Je décidai quand même de les suivre.

Les militaires s'engagèrent dans la rue de **Montceau**. Les civils qui n'étaient autres que des résistants, se précipitèrent sur le dernier soldat, le ceinturèrent pour le maîtriser.

L'agent de police, abandonnant sa bicyclette, se mit à courir et lorsqu'il fut arrivé au niveau de l'école des filles, dégaina son revolver, se retourna pour tirer. Le gradé allemand en profita pour l'abattre d'une balle dans le cou.

Les résistants se replièrent alors. Les hommes de troupe partirent ensuite dans l'ancienne rue du **Quai**°°.

Réfugié dans la cave de M.S, en face de la **Salle des fêtes**, je vis passer un camion chargé de FFI armés qui chantaient joyeusement. Trois quarts d'heures après, c'était le tour d'un camion de la Wermatch rempli de soldats bien équipés et se tenant en bon ordre. Leur officier, debout sur la cabine et tenant des lunettes d'approche en mains, les haranguait.

Trente minutes après, ce même véhicule revenait sur ses pas mais ses occupants, les bras en l'air, prisonniers des résistants portant des brassards tricolores.

En début d'après midi, débouche de la rue *Ferrer* une voiture de tourisme avec des soldats FFI sur les marchepieds. Ceux-ci nous préviennent que des troupes hitlériennes sont en vue.

En effet, vers 14h30, un char de cultivateur tiré par des chevaux descend vers le **chemin Valois**. Des soldats allemands avec des casques recouverts de branchages l'escortent de chaque côté. Enfin, place du commissariat, je vois arriver deux résistants portant sur des brancards un officier nazi blessé»...

Les derniers Allemands fuiront vers Carvin : à 18h, il n'y en a plus un seul dans la ville mais l'on déplore huit victimes dans les rangs des patriotes ainsi que des blessés.

Le lendemain, dans la matinée, des chars anglais feront leur apparition sur la route de Lille et certains habitants iront à leur rencontre, émus et enthousiastes.

Ces vendredi 1er et samedi 2 septembre 1944 marqueront ainsi le terme, pour notre cité, de quatre longues années d'occupation, de souffrances et de luttes clandestines.

Après tant de privations et d'angoisses sous le joug de l'ennemi, les Harnésiens vont enfin pouvoir se déplacer et s'exprimer librement, sans crainte aucune.

°°rue du Maréchal Leclerc actuellement

3ème édition du MARCHÉ DES TERROIRS ET DE L'ARTISANAT

sur le parvis et le parking du CCAS Chemin de la 2^{ème} voie

Organisé par le CCAS et la ville de Harnes







A l'occasion de la Semaine Bleue

- Plus de 20 exposants
- Animations
- Restauration sur place (friterie)
 Chichis et boisson chaude offerts aux 60 ans et plus
- Tirage au sort du parrain et de la marraine de la Semaine Bleue 2023





6 L'ENDURO TEAM CH'TI CARPISTE

Team ch'ti Carpiste et Events Carpe
Du vendredi 6/10 8h au dimanche 8/10 13h
Marais de Harnes

Infos: 06.51.23.12.66

7 MARCHÉ DES TERROIRS ET DE L'ARTISANAT

CCAS et ville de Harnes
De 10h à 17h
Sur le parvis et le parking du CCAS
Plus de 20 exposants, animations, restauration
sur place, chichis et boisson chaude offerts
aux 60 ans et +, tirage au sort du parrain et de
la marraine de la Semaine Bleue 2023

7 SEMAINE DE LA POLONITÉ 2023

Programme en page 5 de la Gazette

SALON DU LIVRE ET DU BIEN-ÊTRE

Ceta Radio De 10h à 18h

11

MARCHÉ AUX PUCES

Amicale des communaux de Harnes De 8h à 13h Grand'Place et contour Inscriptions Salle des Fêtes : Jeudi 21, vendredi 22 septembre de 17h15 à 18h30, samedi 23 septembre de 10h à 12h, mardi 26, mercredi 27, jeudi 28 septembre de 17h15 à 18h30

91 VOLLEY FÉMININ ÉLITE

VCH/St Dié Salle Bigotte, à 19h

BAL COUNTRY

Retraite Sportive de la Gohelle Salle des fêtes, de 18h à 00h Tarif : 4€ / gratuit -12 ans Buvette et petite restauration sur place Infos : benedictebailleux@gmx.fr

GALA RÉGIONAL

Espérance Gym Salle Maréchal, à 18h

29 REPAS DANSANT

Tradition et Avenir Salle Kraska, dès 12h30 Animation par l'Orchestre Heleniak Infos et réservations : A.M. Strozyk au 06.64.27.45.31

Tarifs: Adhérent: 32 / Enfant: 16€ / Non-

adhérent : 37€ (sans boisson)



SEPTEMBRE

15 CAUSERIES

Musée d'Histoire et d'Archéologie A 18h30

L'Archéologie préventive ? L'exemple des fouilles du Quadraparc. Conférence organisée par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives et la CALL (Voyage en terrains connus). L'événement se déroulera dans l'atelier

16 JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Musée d'Histoire et d'Archéologie ainsi que le Musée de l'Ecole et de la Mine. Voir page 5 de la Gazette

16 BANQUET DU BELÂGE

Invitations envoyées par courrier. Inscriptions au bureau des fêtes et cérémonies, jusqu'au 7 septembre inclus

23 DUCASSE

Grand'Place

23 VOLLEY FÉMININ ÉLITE

VCH/Sens Salle Maréchal, à 19h

30 VOLLEY FÉMININ ÉLITE

VCH/Romans Salle Maréchal, à 19h

OCTOBRE

3 SEMAINE BLEUE

Pour les 60 ans et + Programme détaillé en page 3 de la Gazette

5 DON DU SANG

Salle Kraska De 14h à 19h

